

Burundi : les diplômes de licence sont reconnus au niveau de l'EAC

@rib News, 24/09/2014 - Source Xinhua Les diplômes de licence délivrés par les établissements burundais d'enseignement supérieur, publics et privés, sont bel et bien reconnus au niveau de la Communauté Est-Africaine (East african community - EAC), qui regroupe le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie, a rassuré mardi Mme Sylvie Hatungimana, secrétaire exécutive permanente de la Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur (CNTS). La preuve est que la mobilité des étudiants burundais est tout à fait effective, aussi bien au niveau privé qu'au niveau des bourses de l'Etat, particulièrement au sein des pays de l'EAC, où les diplômes de licence sont toujours bien reconnus, a expliqué Mme Hatungimana au cours d'un point de presse à Bujumbura.

"Je voudrais attirer votre attention sur une chose pour lever toute équivoque : harmonisation ne veut pas dire uniformisation. Car c'est uniquement une manière de se reconnaître mutuellement les qualifications. Parce que l'harmonisation ne vient pas gommer l'autonomie des pays. C'est pourquoi, pour autant qu'un diplôme ait été délivré dans un cadre légal par les autorités académiques burundaises, c'est que les autorités académiques des autres pays de l'EAC reconnaissent ce diplôme comme tel", a-t-elle dit. "Il ne faut même se poser la question, car la licence burundaise est tout à fait reconnue au sein du territoire de l'EAC. Je brandis comme preuves plusieurs cadres burundais qui ont décroché des diplômes de master à Nairobi, à Makerere, à Kigali, etc. Je pense sur cette question vous pouvez être rassuré", a ajouté Mme Hatungimana.